

« STAGES DE FORMATION AU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL »

FORMATIONS INITIALES – MAINTIENS DES ACQUIS -SECOURISTES OU FORMATEURS
(à conserver) version 17/08/2023

L'attestation SST, pour Sauveteur Secouriste du Travail, est délivrée suite à une formation de 2 jours dans le cadre professionnel. L'objectif de cette formation est d'enseigner aux salariés qui le souhaitent les gestes de secours mais aussi des notions de prévention en milieu professionnel, afin d'éviter les accidents avant qu'ils n'arrivent ! On y aborde donc des notions de sécurité pratiques, liées à son poste de travail.

La formation SST est délivrée par des organismes de formation habilités par l'**INRS** (Institut National de Recherche et de Sécurité) et dépend du ministère du Travail (contrairement au PSC1 et au GQS qui dépendent du ministère de l'Intérieur.)

Accessible à tout salarié.

Le **CDF 17 – ACRS** vous propose des dates de formations sur notre site acrs.fr, onglet calendrier, rubrique SST

DATE DE STAGE RETENUE:.....

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 JOURS AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION, avec un nombre maximum de 10 stagiaires. Toutefois, l'ACRS se réserve le droit d'annuler la session de formation si le nombre minimum de 4 stagiaires n'était pas atteint.

La formation se déroulera :

de : **08h30 à 12h00 et 13h00 à 17h30, où : Gymnase Bongraine – SUAPSE – avenue de la Rotonde – 17440 Aytre**

TARIF DE LA PRESTATION

Notre grille tarifaire pour le PSE1 va de 250€ à 280€ (tarif tout public, CPF ou entreprise), cette fluctuation dépend des démarches administratives induites.

| Cocher la case de la (des) formation(s) choisie(s) | TARIFS individuel | |
|---|-------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Formation Initiale de Formateur en Sauvetage Secouriste du Travail (F SST) | 450 € | "Pour les tarifs entreprises, nous consulter pour les devis" |
| <input type="checkbox"/> Maintien des Acquis et des Compétences (recyclage) du Formateur SST | 250€ | |
| <input type="checkbox"/> Formation Initiale de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) | 120€ | |
| <input type="checkbox"/> Maintien des Acquis et des Compétences (recyclage) du SST | 65€ | |

Allègement de formation pour les titulaires de l'UE F PSC ou PS Formateur « PSC » ou « PS » vers Formateur SST et Formation complémentaire au SST pour les titulaires du PSC 1 / PSE 1 ou 2 nous consulter

- Soit, par **chèque** à l'ordre de l'ACRS et l'envoyer **avant la formation** à l'adresse de CDF17/ACRS 9 Chemin du cimetière 17540 NUAILLE D'AUNIS.
- Soit par **Virement** (RIB IBAN FR76-1170-6431-0443-0556-0140-944 / AGRIFRPP817)
- Soit par le biais du CPF

DOSSIER A RETOURNER COMPLET ET SIGNATURE APOSEE SUR TOUTES LES PAGES A :

→ **Fournir lors de votre inscription à la formation :**

Cette formation est éligible au CPF

1. La fiche d'inscription dûment remplie
2. Une photocopie de la carte d'identité ou équivalent (recto verso)
3. La carte de Sauveteur Secouriste du Travail + n° FORPREV à jour (2 ans)
4. Attestation de réussite de la formation à distance INRS :
« Acquérir des bases en prévention » **lien :**
<https://www.eformation-inrs.fr/formation/8> (formation gratuite)
5. Le diplôme de formateur PSC ou PS et la formation continue de formateur PSC ou PS si besoin pour un allègement de formation
6. Un chèque du montant de la formation avec **une enveloppe timbrée à nous envoyer par voie postale.**
Pour tout autre paiement nous contacter.

Dossier complet à renvoyer :

en format PDF à

M Gaylord RABILLER
2 rue Pierre Mendès France
17300 VERGEROUX

gaylord.rabiller@gmail.com
 06 58 59 11 17

BULLETIN D'INSCRIPTION

Civilité Madame Mademoiselle Monsieur

NOM & PRÉNOM

Nom de jeune fille

Date de naissance

Lieu de naissance Département de naissance

Adresse

Code postal VILLE

Téléphone

E-mail @

Pourquoi faites-vous cette formation (choix multiple possible) :

- Pour une activité professionnelle
 Créer votre organisme professionnel de formation
 Pour une association ou organisme agréé de sécurité civile
 Enrichissement personnel
 Autres :

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

NIVEAU D'ETUDES :

.....

DIPLÔMES SCOLAIRES OBTENUS :

.....

PROFESSION ACTUELLE :

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

.....

NIVEAU SECOURISME ACQUIS :

AVEZ-VOUS DES BESOINS SPECIFIQUES PENDANT CETTE FORMATION, prise en compte de vécu difficile,

handicap, autres...:

.....

.....

.....

.....

PRISE EN CHARGE ENTREPRISE

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE (A RETOURNER SI COMPLETE)

Toute rature, surcharge ou omission sur ce document entraînera le retour du dossier et le retard de l'inscription. L'attestation de prise en charge doit être remplie par l'employeur ou la personne le représentant.

NOM OU RAISON SOCIALE DE L'EMPLOYEUR
(en cas de prise en charge)

NUMERO DE SIRET

CODE APE

ADRESSE DE FACTURATION

CODE POSTAL

VILLE

TELEPHONE ...

FAX

E-MAIL
(merci de remplir le champ lisiblement)

DOSSIER SUIVI PAR

Le soussigné s'engage à régler la formation au « **C.D.F.17 de la F.N.M.N.S. – A.C.R.S** » souscrite au bénéfice de :

NOM ET PRENOM DU(des) STAGIAIRE (s)

Fournir les copies des cartes d'identité des stagiaires.

POUR UN MONTANT DE reporter le montant du devis

Le **titre de paiement** doit être libellé à l'ordre du « **A.C.R.S** ».

La partie ci-dessous ne concerne que les formations prises en charge par un employeur dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Si ce dernier a demandé une prise en charge directe du coût de la formation à un organisme financeur (O.P.C.A. ou autre) et obtenu de sa part une confirmation écrite, dûment datée et signée, qu'il joindra alors au présent dossier, il indique ci- dessous les coordonnées de l'organisme. Dans le cas contraire, il est inutile de compléter cette partie.

NOM DE L'ORGANISME FINANCEUR

NUMERO DE SIRET

ADRESSE DE FACTURATION DE L'ORGANISME FINANCEUR

TELEPHONE ...

E-MAIL ...

DOSSIER SUIVI PAR

À l'égard du **C.D.F.17 de la F.N.M.N.S. – A.C.R.S**, l'employeur reconnaît être débiteur en dernier ressort du coût de l'inscription (qu'il s'engage à régler en signant la présente attestation), dans l'hypothèse où l'organisme financeur n'assurerait pas tout ou partie de son financement, notamment dans le cas d'une assiduité discontinue ou incomplète du stagiaire. Le paiement de la totalité des droits d'inscription, non encore acquittés six mois après l'action de formation, sera réclamé au réel débiteur.

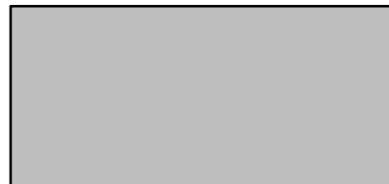
Le cachet et la signature originaux sont exigés sous peine de nullité de la prise en charge.

A.....le,L'employeur – cachet et signature

AUTORISATIONS

Je, soussignéatteste l'exactitude des renseignements donnés et confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur concernant la formation choisie. Je m'engage à ne rien dissimuler sur mon état de santé.

Fait à : le SIGNATURE :



Je cède / Je ne cède pas (*razer la mention inutile*) mon droit à l'image pour reproduire ou diffuser auprès du public les enregistrements (sans limitation de nombre) en intégralité ou en partie sur tous les supports connus ou inconnus à ce jour et en tous formats, pendant une durée de 15 ans et ce à titre gracieux. Ces reproductions auront pour objet l'illustration des activités de l'association CDF 17.

Fait à : le SIGNATURE :



DECLARATION SUR L'HONNEUR

LE REGLEMENT INTERIEUR

LE CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

ASSURANCE STAGIAIRE

**LES PROGRAMMES DES FORMATIONS
SST CONFORMES A L'INRS**

DOCUMENT FOURNIS SUR SIMPLE DEMANDE PAR MAIL à:
jacqueminlaurent17@gmail.com

Les documents
ci-contre peuvent également être
consultés au moyen du QRCODE
suivant:



Je declare sur l'honneur, avoir pris connaissance et valide les documents ci-dessus:

Fait à : le SIGNATURE :

